

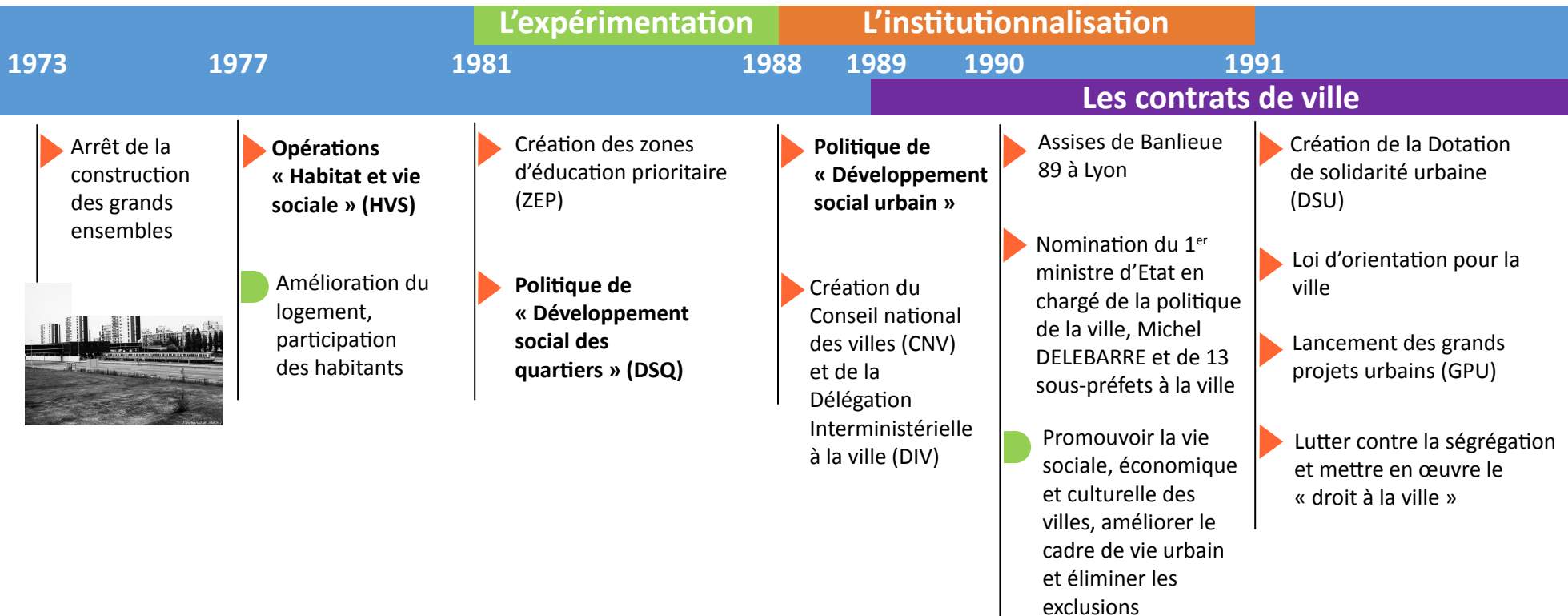
► Décision gouvernementale

■ Objectifs

Été 1981 : premières violences urbaines importantes, dans le quartier des Minguettes, à Vénissieux (Rhône). Rodéos et affrontements des jeunes avec la police

Octobre 1990 : violences et colère des jeunes de Vaulx-en-Velin (Rhône) suite à la mort de Thomas Claudio, passager d'une moto, lors d'une collision avec une voiture de police

Mai-Juin 1991 : violences au Val-Fourré, à Mantes-la-Jolie (Yvelines) après la mort d'Aïssa Ilich lors d'une garde à vue



▶ Décision gouvernementale

■ Objectifs



Octobre et novembre 2005 :
émeutes après le décès
accidentel de 2 jeunes à
Clichy-Sous-Bois
(Seine-Saint-Denis). Première
manifestation pacifiste le 29
octobre. Déclaration de l'état
d'urgence le 8 novembre

Novembre 2007 :
violences à Villiers-le-Bel
(Val-d'Oise) à la suite de
la mort de deux
adolescents le 25
novembre lors d'un
accident avec la police



1996

2003

2005

2006

2007

2013

2014

Les contrats de ville

Les CUCS

Les contrats de ville

▶ **Pacte de relance pour la ville**

Création zones franches urbaines (ZFU), zones de redynamisation urbaine (ZRU) et zones urbaines sensibles (ZUS)

■ Mise en place d'une politique de discrimination positive territoriale avec une géographie rigoureuse

▶ **Loi Borloo**

Création Observatoire des ZUS

Lancement Programme national de rénovation urbaine (PNRU)

Création Agence nationale de la rénovation urbaine (ANRU)

Création 41 nouvelles ZFU

■ Passage de la réhabilitation à la rénovation

▶ **Plan de cohésion sociale**

750 équipes de réussite éducative

Maisons de l'emploi

Logements sociaux (25% supplémentaires pour l'ANRU)

Augmentation de la DSU

■ Intensification des dispositifs du plan Borloo

▶ **Plan « Espoir Banlieue, une dynamique pour la France »**

Installation des délégués du Préfet

▶ Concertation nationale « Quartiers, engageons le changement »

▶ Juillet 2013 : rapport Baché/Mechmarche sur la participation citoyenne

■ Promouvoir la participation citoyenne

▶ **Loi Lamy**

Contrats de ville à l'échelle intercommunale

Redéfinition des quartiers prioritaires sur le seul critère du revenu des habitants : 1500 QPV

Lancement du Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU)

Retour du droit commun : 13 conventions interministérielles signées

Conseils citoyens et Maisons du projet